

PAVANT

Conter à la bibliothèque



Vous connaissez l'histoire de Lolo et Lola ?

Ce mercredi, dans le cadre de l'animation « 1,2,3 contez ! », les enfants de Pavant qui fréquentent la bibliothèque, ont eu le plaisir de voir les conteurs de l'association Démons et Merveilles. Sagement assis, ils ont

écouté l'histoire de Lolo et Lola et du loup qui ne mange pas les enfants, ou encore celle de la puce et du pou qui se marient ! D'autres séances de contes auront lieu les deux prochains mercredis à 16 heures.



CHÂTEAU-THIERRY

Leonetti enchaîne les débats

L'ancien ministre du gouvernement Fillon est actuellement en tournée conférencière pour discuter de la problématique sur la fin de vie.

Des rencontres-débats ont eu lieu tout dernièrement à l'hôpital de Villiers-Saint-Denis ainsi qu'à la salle Louvroy à Neuilly-Saint-Front. L'ancien ministre aux Affaires européennes et président de la Fédération hospitalière de France, était présent pour débattre autour de la loi qui porte son nom, sur la fin de vie.

Traitement médical et dignité de la personne

Auteur de la loi relative aux droits des malades et à la fin de vie, le député-maire d'Antibes a ainsi tracé une distinction entre le traitement médical, qui peut être interrompue s'il est jugé disproportionné par rapport à l'amélioration attendue, et les soins, dont la poursuite est considérée essentielle afin de préserver la dignité des patients.



Jean Leonetti est venu parler simplement et sans complexe de la fin de vie chez certains patients.

« Mon père a beaucoup souffert, j'aurai préféré qu'il parte avant ». Patients et famille sont confrontés à cette angoisse du « mal mourir ». Un profond cas de conscience s'est créé dans le conflit entre

l'acharnement thérapeutique, qualifié par certains de déraisonnable, et une sorte de froid réalisme.

Répondant à la question sur l'euthanasie, Jean Leonetti n'a pas pris position : le pro-

blème ne se résume pas à être pour ou contre, préférant se positionner favorablement « devant une loi laissant la liberté de choisir face à une autre, plus directive, qui posera problème ».